

Festival des Jardins Alpestres
« L'étonnant jardin des jeux »
21 et 22 mai 2022

Communiqué de presse



Contact Presse | Service Communication
Tél. : 04 79 10 43 14
Courriel : communication@albertville.fr
www.albertville.fr

Festival des jardins alpestres 2022 à Albertville

L'étonnant jardin des jeux

La quatrième édition du Festival des jardins alpestres se tiendra les 21 et 22 mai prochains. La Ville d'Albertville a initié ce festival pour mettre en valeur le territoire et l'univers végétal alpestre sous toutes ses formes. Entre nature et culture, il sensibilise ainsi le grand public à ses usages et à ce que l'homme en fait.

Albertville est en effet un point de départ privilégié du relief alpin, à la croisée de grands massifs (les Bauges, le Beaufortain, le Val d'Arly et le Grand Arc), c'est donc naturellement que la Ville a souhaité valoriser la montagne et montrer la diversité des milieux qui la composent via cette manifestation événementielle familiale.

Ce rendez-vous au jardin se veut rassembleur sur le thème des jardins de montagne, à destination de tous : passionnés de nature, professionnels, grand public, enfants, étudiants... Il investit aussi bien le centre-ville que la cité médiévale de Conflans, à l'environnement naturel riche.

Le festival offre l'occasion de sensibiliser le plus grand nombre à l'environnement qui nous entoure et à sa protection, mais aussi d'échanger sur les usages du végétal, et de mettre en avant la dimension créative et l'art des jardins.

Après trois éditions réussies, le 30^{ème} anniversaire des Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie est mis à l'honneur autour du thème « L'étonnant jardin des jeux ». Cette édition valorise le patrimoine ethnobotanique des territoires de montagne et met en avant la biodiversité.

Tout le week-end, divers ateliers, balades, causeries, démonstrations, exposition... sont organisés pour mieux se familiariser avec la flore alpestre au centre-ville (le samedi) et à Conflans (le dimanche). Le dimanche, un marché d'exposants est organisé à Conflans afin de proposer des productions mettant en avant le végétal.

Un concours de jardins contemporains éphémères

Le Festival des jardins alpestres propose un concours de jardins contemporains éphémères sur le thème du jardin alpestre. Il est ouvert à des équipes de paysagistes concepteurs, paysagistes, artistes professionnels. La dimension créative des jardins est ainsi mise en avant, permettant de porter un autre regard sur la nature. En parallèle, la Ville propose à des écoles dispensant des formations liées au paysage de réaliser, avec leurs élèves, un jardin créatif.

L'ensemble de ces jardins prennent place sur l'esplanade des Chasseurs Alpains de mai à septembre.

Le jury récompensera le meilleur jardin professionnel et le meilleur jardin école, le samedi 21 mai à 17h, avenue des Chasseurs Alpains.

Le public aura quant à lui le temps d'apprécier ces jardins et est invité à voter pour son jardin préféré dans le cadre du « prix du public », jusqu'à fin septembre. Le vote s'effectue en scannant le QR code sur le panneau descriptif du jardin ou en votant sur Facebook.

La remise du prix aura lieu le samedi 1er octobre 2022.



Remise des prix du concours des Maisons et balcons fleuris 2020

À l'occasion du Festival des jardins alpestres, Jean-Pierre Jarre, adjoint au maire délégué aux espaces publics, à la circulation, au stationnement et voirie communale et au tourisme, accompagné de Josiane Curt, conseillère municipale déléguée aux espaces verts, naturels, agricoles et forestiers, aura le plaisir de remettre les prix décernés aux lauréats dans les catégories :

- Propriété avec jardin ou jardinet visible de la voie publique,
- Balcon ou terrasse sans jardin.

La remise des prix aura lieu le **samedi 21 mai 2022, à 11h15, sur l'Esplanade du Festival des Jardins alpestres** (avenue des Chasseurs Alpains ou au Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville en cas de pluie).

Cette année, 33 albertvillois ont participé à ce concours des maisons fleuries :

- 19 dans la catégorie « Propriété avec jardin ou jardinet visible de la voie publique » et
- 14 pour la catégorie « Balcon ou terrasse sans jardin ».

Le jury s'est prononcé en fonction des critères suivants :

- Visibilité de la voie publique,
- Harmonie des couleurs et des contenants,
- Volume des plantes et utilisation de l'espace,
- Entretien du site et prise en compte du développement durable.